



GRAPE INNOVATIONS

L'humain à part entière

115 rue Vendôme
69006 LYON

Tél : 04 37 24 04 79
<http://www.grape-innovations-coop.com>

VOTRE FORMATION

L'éducation positive est-elle compatible avec les limites ?

Document pédagogique

2025

INTRODUCTION

Pendant des siècles, l'enfant a été considéré comme un petit animal qu'il fallait dresser. Pour apprendre il fallait faire usage de la violence, intimider, menacer, manipuler, mentir, dévaloriser ou culpabiliser. Les enfants entendaient « c'est pour ton bien » ou encore « qui aime bien châtie bien » (ce signifie infliger une peine destinée à corriger).

Dans les années 1950, l'apport de la psychologie et de la psychanalyse a considérablement modifié le regard porté sur l'enfant. Il devient une personne à part entière, possédant des compétences et des besoins sur les plans cognitif, social et affectif.

Il apparaît que ce qui se construit pendant l'enfance a des conséquences à l'âge adulte. La prise de conscience de ce qui se joue pendant l'enfance change nos conceptions de l'éducation. L'idée selon laquelle il faut exercer une domination afin d'obtenir obéissance en exerçant une soumission tend à disparaître, mais est susceptible de revenir sur le devant de la scène éducative. On parle désormais « d'autorité éducative » où les paroles et les explications, les espaces de négociation deviennent source de savoir chez l'enfant, lui permettant de se positionner lui-même comme un sujet.

I – Entre PUNITIONS et LIMITES : le CADRE ÉDUCATIF

1. Éléments de définition

Autorité

Dans l'essai qu'il lui consacre, Alexandre KOJEVE¹ (philosophe français) définit en ce sens l'autorité comme « **la possibilité qu'a un agent d'agir sur les autres (ou sur un autre), sans que ces autres réagissent sur lui, tout en étant capables de le faire** ».

Le dictionnaire Larousse définit l'autorité comme :

- Pouvoir de décider ou de commander, d'imposer ses volontés à autrui.
- Ensemble de qualités par lesquelles quelqu'un impose à autrui sa personnalité.
- Ascendant grâce auquel quelqu'un se fait respecter.

La racine latine revient au sens historique : *augere* qui veut dire augmenter, accroître. Ainsi l'autorité peut s'exercer dans un rapport de force ou de compétences. **Contrairement au pouvoir, à la domination, à la contrainte, l'autorité vise l'autonomie progressive de celui qui en bénéficie.**

D'ailleurs le mot « autorité » a les mêmes origines qu'« autoriser »...

Autoritarisme

Personne qui contraint physiquement et/ou psychiquement les personnes qu'elle commande.

Sanction

Elle est la conséquence naturelle d'un acte qui peut être vécu comme négative ou positive (peine ou récompense) ; elle peut sous-entendre la notion de réparation. La sanction est donc étroitement liée à la règle.

Punition

Expiation, peine infligée à un coupable. C'est une réaction qui pose une obligation incontournable à l'enfant qui se doit de suivre ce qu'elle impose, par exemple rester assis.

Celle-ci a pour seul objectif de faire cesser le comportement inadéquat le plus vite possible sans prendre en compte la dimension éducative.

La punition s'adresse à la personne et la sanction s'adresse à un acte !

2. L'élaboration d'un cadre éducatif

La valeur éducative de la sanction:

- Elle participe à la construction et à la structuration du sujet : elle peut frustrer mais jamais humilier. Elle est respectueuse de l'enfant (et non culpabilisante)
- Elle vise à responsabiliser l'enfant, à instaurer « une loi » garante du vivre ensemble (elle

¹ Alexandre KOJEVE, *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des idées, 2004, p. 54.

- met un stop à un comportement « à la dérive » pour le collectif)
- Elle s'adresse toujours à un sujet
- Elle porte toujours sur des actes (un acte particulier commis dans un contexte particulier)
- Elle s'accompagne toujours d'une procédure réparatrice

Une sanction éducative vient transformer un événement de transgression en une occasion de se réconcilier avec soi-même, de réparer et amène la resocialisation. Elisabeth MAHEU propose une approche en triangle : La réparation + Le sens de la règle + Le sens du message de l'enfant qui transgresse.

Pour cela, la sanction revêt plusieurs caractéristiques :

- Réfléchie
- Proportionnée et conséquente à « l'erreur »
- Adaptée
- Expliquée
- Sensibilisante et non chargée d'émotions (l'adulte doit agir plutôt que réagir)
- Protectrice et non violente ni impulsive
- Acceptée / comprise par tous : enfants / parents / professionnels

Garantir les Limites

Définition : Ce qui marque le début et la fin d'un espace. Borne, point au-delà desquelles ne peuvent aller ou s'étendre une action, une influence.

L'absence de limites, pour nous, adultes, comme pour les enfants, engendrerait insécurité et stress. Les règles et limites que nous posons aux enfants leur permettent d'aller en confiance vers les autres, de participer à la vie de groupe et s'adapter à leur environnement. La liberté d'explorer, de jouer et de découvrir ne peut se faire que dans un cadre délimité et sécurisant.

La confrontation à la réalité, pour l'enfant comme pour l'adulte, avec ses interdits et ses contraintes engendre parfois des frustrations, des colères voire des angoisses. Cependant, cette confrontation à la réalité, lorsqu'elle est accompagnée et se produit dans un cadre bienveillant, aide l'enfant à grandir et à trouver sa place dans la société.

Il est important de connaître ses propres limites tout autant que celles de l'enfant.

Un interdit est avant tout un inter-dit : c'est dit entre nous pour la sécurité de soi et du groupe en énonçant clairement les consignes. Si les interdits peuvent être parfois coûteux, les enfants adorent les règles qui énoncent ce qu'ils peuvent faire.

NB : Tout manquement n'est pas transgression : écouter et être vigilant à ce qu'exprime l'enfant, décoder le besoin, revoir ses exigences, s'adapter, être attentif aux efforts...

Les règles et leurs rôles

L'enfant, entre 2 et 4 ans n'a pas encore la maturité nécessaire pour évaluer les conséquences de ses actes (sur lui, sur les autres, sur son environnement). Les règles contribuent à cette intégration. Leur fonction essentielle est d'amener à la sécurisation.

Il existe différents types de règles :

- Les règles qui assurent la protection de l'enfant
- Les règles qui répondent aux besoins vitaux
- Les règles qui permettent la vie en société

Il existe une hiérarchie dans les règles :

- Les règles non négociables qui sont garantes de la sécurité physique et psychologique de l'enfant et des autres
- Les règles plus relatives qui sont propres à chaque lieu, famille, contexte et qui reflètent les valeurs, façons de faire, culture

Pour qu'une règle tende à être comprise par l'enfant, elle doit être :

- Formulée de manière AFFIRMATIVE (éviter les « ne pas »)
- SIMPLE et explicite
- CLAIRE et exprimée dans un langage adapté aux capacités de l'enfant
- Portée par l'adulte : la conviction du bien-fondé de la règle encourage également l'enfant à la respecter. La règle doit avoir du SENS !
- Réfléchie en équipe pour construire des règles COHÉRENTES
- CONSTANTE pour assurer fiabilité, continuité et permanence
- Réfléchie dans l'INTÉRÊT de l'ENFANT et non pour répondre à un besoin de l'adulte

II – L'ÉDUCATION POSITIVE : une FERMETÉ APPLIQUÉE avec BIENVEILLANCE

Le cadre éducatif doit être adapté aux besoins et aux capacités des enfants, il doit prendre en compte le développement de l'enfant. Aussi il convient d'accompagner l'enfant dans ses découvertes, ses apprentissages, son appréhension du monde qui l'entoure. Il convient de responsabiliser l'enfant tout en lui faisant confiance, ainsi il pourra acquérir une image positive de lui-même et de ses capacités. L'éducation dite positive est une conciliation entre les besoins du collectif et ceux de l'enfant, c'est le juste milieu entre un modèle dit autoritariste (centré sur la soumission aux besoins des autres ou du collectif) et un modèle laxiste (centré sur une pseudo-liberté de l'enfant par sa non frustration). Il s'agit de dire stop à un comportement inadapté tout en entendant les besoins de l'enfant qui l'ont poussé à commettre cet acte : Stop à l'acte, Oui à l'enfant !

« On doit prouver à l'enfant qu'on exerce sur lui une contrainte qui le conduit à l'usage de sa propre liberté. » Emmanuel KANT

Les principes généraux d'une éducation positive s'appuient sur :

1. **La création d'un lien de confiance avec l'enfant.** Le lien prévaut sur ce qui doit être fait ou dit. Ensuite, la parole est quelque chose qui relie l'enfant à l'adulte et à son environnement grâce à l'attachement et l'explication qu'elle peut apporter.
2. **Une fermeté (respect du cadre) portée avec bienveillance (respect et écoute de l'autre).** Il s'agit de proposer des solutions socialement acceptables pour que l'enfant réponde à ses besoins quand c'est possible. Mettre en mots le vécu de l'enfant qui se confronte à une réalité différente de son désir, c'est le reconnaître comme quelqu'un à part entière au sein du collectif et de ses règles.

Ex : « ici on prend soin de chacun. Si tu veux son jeu, tu peux le lui demander » ; « ce gâteau te fait très envie, tu es triste parce que je t'ai dit non »

3. **L'implication dans la mise en place de limite :** la coopération facilite l'adhésion. En mettant en place des règles et des routines ensemble, les enfants les respectent mieux. Prévenir plutôt que réagir, faire réfléchir, proposer des choix, c'est parier sur son intelligence et c'est donc valorisant et motivant. Plus l'enfant grandit, plus l'échange avec l'enfant va lui permettre de trouver les solutions.

Ex : « tu veux encore faire un ou deux tours de toboggan ? puis ensuite on rentre » ; « on fait quoi avant de manger ? »

4. **La responsabilisation de son comportement :** l'adulte accompagne à la compréhension de la conséquence de ses actes. En ce sens, l'erreur est une opportunité d'apprentissage. Et l'adulte doit se préparer à répéter, répéter... Le cerveau d'un enfant ne peut pas intégrer une consigne la première fois. Il l'assimile grâce à la répétition.
5. **L'encouragement :** il permet de développer chez l'enfant le sentiment qu'il est capable d'accomplir des choses. Il lui est plus facile de comprendre et retenir ce qu'il doit / peut faire plutôt que ce qu'il ne doit pas faire (dire oui, autoriser plutôt que dire non et interdire). Ainsi il va pouvoir agir de manière adaptée et être encouragée dans son potentiel.

Ex : « oui, tu pourras avoir ce camion après Lucas » ; « viens ici » diffère de « ne va pas là-bas ! » et met davantage l'enfant en situation de réussite.

6. **L'appartenance :** le but ultime est que l'enfant ait un sentiment d'appartenance et d'importance au sein d'un environnement social. La réparation est donc primordial pour se re-liaison aux autres et à soi-même.

7. Le pari de résultats à long terme, non visibles dans l'immédiateté

La cohérence ou la voie de l'harmonie...

La cohérence est ce qui rend crédible un acte, une parole, un geste vis-à-vis de soi ou des autres. C'est sans doute la clé de voûte de tout acte éducatif. S'il n'y a pas de cohérence, la crédibilité s'estompe et l'acte devient incompréhensible pour l'autre. Ce qui est cohérent est fait de parties liées et harmonisées. Le cercle vicieux punitions-désobéissance est un indicateur de dysfonctionnement.

La cohérence permet aux professionnelles de poser des limites dans ce qui peut, doit et est obligé d'être fait ou dit. Lorsqu'il n'y a pas de cohérence nous pouvons tous nous retrouver dans une véritable insécurité.

Il s'avère primordial de discuter en équipe des valeurs éducatives que l'on veut mettre en place au

quotidien car la cohérence amène la stabilité, l'équilibre, la fiabilité indispensable pour l'accueil des jeunes enfants. Il s'agit de s'interroger sur les règles non-négociables et leur sens pour les différencier d'autres possibles modalités d'applications. Cette réflexion dégage d'une pensée binaire qui enferme sur l'axe « autoritaire-laxiste ».

C'est à partir de ce questionnement collectif qu'émerge la cohérence des pratiques et la marge de manœuvre des professionnels.

III - UNE COMMUNICATION BIENVEILLANTE ET POSITIVE

Des repères pour une posture bienveillante :

- La régulation des émotions pour l'enfant et pour soi : Le calme (autant que le stress) se transmet...
Chaque fois que l'adulte apaise et comprend l'enfant par des mots et des gestes calmes, il fait maturer le cerveau de l'enfant et renforce la confiance en soi de l'enfant. La bienveillance et le toucher ont des effets physiologiques sur les enfants : ils déclenchent la sécrétion d'ocytocine, hormone du bien-être...
- L'enfant se construit par imitation : l'adulte est son modèle, les neurones miroirs de l'enfant s'activent... Soyons juste et au plus près de ce que nous voulons que l'enfant devienne
- Se méfier de notre « filtre d'adultes » : se décentrer pour éviter des interprétations inadaptées et rencontrer l'enfant là où il en est vraiment dans son développement

Ex : « je veux ! »

- Encourager les efforts : privilégier le positif et éviter le négatif

Les enfants font bien quand ils se sentent bien.

- o Face à des reproches, l'enfant se sent en insécurité ; lui faire remarquer constamment ce qu'il fait mal, c'est aussi prendre le risque de figer l'enfant dans ce comportement qu'on veut voir disparaître...
- o Il est préférable de **valoriser** et **d'encourager** l'enfant en tenant compte de ses expériences, démarches, essais (et non des résultats). La valorisation est primordiale et ne doit jamais être suivie d'un « mais » tout en restant dans la réalité...
- Considérer une connexion physique avant même une connexion verbale : une posture qui communique à l'enfant notre volonté de le voir, de l'entendre, de l'accepter tel qu'il est, dans toute sa personne
 - o Non-verbal : notre corps, son positionnement dans l'espace, nos gestes, notre visage et ses expressions
 - o Para verbal : importance de la voix, son ton et volume, le rythme de nos mots, notre respiration...

Ex : Les soupirs, gestes secs, regards au ciel... sont des images négatives renvoyées à l'autre alors que c'est la communication avec laquelle l'enfant est le plus sensible... De même, un regard chaleureux, un sourire encourageant, un ton ferme, se mettre à la hauteur, tendre la main, hocher la tête, proposer un contact physique... soutiennent notre implication dans la relation avec l'enfant.

- Communiquer autrement que par les injonctions, ordres... et proposer d'échanger

L'enfant est ainsi impliqué et acteur de son quotidien. En plus, lui poser des questions soutient son développement intellectuel.

Ex : Il pleut dehors. Qu'est-ce qu'on met aux pieds quand il pleut ?

Identifier les paroles justes :

- Décrire ce que l'on observe
 - o Commenter les actions pour enrichir le vocabulaire tout en se montrant présent à la relation : les mots prennent sens par l'expérience sensori-motrice
 - o Soutenir le développement de l'enfant en l'accompagnant à faire des liens entre ce qui se passe et ce qu'il ressent, entre son geste et la conséquence de celui-ci...
 - o Accueillir les émotions de l'enfant et les respecter (ce qui est différent de simplement les nommer pour les faire taire...) : « C'est difficile de... » ; « Tu cries, tu as l'air en colère », « Tu fronces les sourcils, j'ai l'impression que tu vas t'énerver » ...

- Mettre en mots aide aussi l'adulte à prendre de la distance en contextualisant
- Utiliser un langage adapté, direct et simple : le cerveau du jeune enfant ne lui permet pas d'accéder à un vocabulaire conceptuel...
 - Un vocabulaire concret pour aider l'enfant à se représenter ce que l'on se dit ex : « *va t'asseoir sur les gros coussins à côté des livres* » plutôt que « *va là-bas* »
 - Des mots étayés par des gestes, expressions faciales et corporelles : l'enfant a besoin d'être accompagné à construire son vocabulaire par des associations simples, ancrés dans une expérience sensorimotrice (ex : *au-revoir*)
 - Des phrases affirmatives : le cerveau du jeune enfant est dans l'impossibilité de traiter la négation... ex : « *reste ici* » plutôt que « *ne va pas là-bas* »
 - Expliquer clairement nos attentes
- Eviter quelques pièges de langage :
 - La généralisation « abusive » : attention à l'utilisation du « on », du « non » qui peut être vague, des adverbes comme « toujours, souvent, jamais... » qui nous entrave dans notre capacité à percevoir autrement mais aussi les banalisations qui peuvent disqualifier l'enfant dans son vécu
 Ex : « *On va se coucher* », « *il ne prête jamais* », « *tu te fâches pour rien* », « *ce n'est pas grave* »
 - Etre vigilant aux « étiquettes » et jugements de valeurs qui figent l'enfant dans une identité : le danger du verbe être, des expressions et de tous les mots qui blessent...
 Ex : « *les garçons, ça ne pleurent pas* », « *t'as mangé comme un cochon* », « *il est jamais content* »

Pour conclure, une autorité bienveillante et « positive » est une autorité qui délimite ce qu'elle autorise. C'est sur fond d'autorisation régulière que peuvent se poser certaines limites.

Il est intéressant de réfléchir à comment garantir des limites et ne pas se contenter de les poser : réfléchir entre adultes, anticiper les dangers éventuels, expliquer / partager / adapter, confirmer, répéter

Il s'agit alors de communiquer et d'échanger avec les parents et entre professionnel.le.s autour des pratiques éducatives. Lorsque ces pratiques éducatives sont claires pour tous, les relations qui unissent tous les acteurs n'en sont que meilleures.